

Briller par son audace

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 3 juin 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Est/sont absents(es):

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-06-215 / REMBOURSEMENT KILOMÉTRAGE- JACQUES PÉPIN

CONSIDÉRANT l'invitation adressée par le MAMH aux élus municipaux à prendre part à un atelier de réflexion à l'hôtel Le Victorien de Victoriaville en date du 7 mai 2024;

CONSIDÉRANT l'invitation adressée par la MRC d'Arthabaska aux élus municipaux à prendre part à un atelier de réflexion relatif au projet éolien le mercredi 8 mai à 19h, au Complexe Le 905, situé au 905, boulevard des Bois-Francs Sud à Victoriaville;

Sur la proposition du conseiller Éric Morissette et appuyée par le conseiller Guy Dupuis et résolu :

• QUE le conseil municipal de Saint-Valère consent à rembourser sur présentation d'un rapport les frais de Kilométrage de l'élu municipal Jacques Pépin d'un montant de 40.14\$ pour sa participation à ces deux ateliers de réflexion pour le compte de la municipalité de Saint-Valère.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 5 juin 2024.

Karl Péguy Saint-Fort

Directeur géneral et greffier-trésorier

Tél.: 819 353-3450 www.msvalere.qc.ca

Téléc.: 819 353-3459 stvalere@msvalere.gc.ca

